



**Message destiné aux candidats ayant accepté définitivement une formation  
(Sans vœux maintenus en attente)**

Contact : [ose@umlp.fr](mailto:ose@umlp.fr)

Chers(es) étudiants(es),

Vous êtes admis à la formation **Diplôme d'Etat Infirmier** pour l'année universitaire 2026-2027 et n'avez plus aucun vœu en attente dans une autre formation.

Vous devrez vous inscrire avant le :

- **10 juillet 2026 à 12h** (heure de Paris), pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 2 juin 2026 et le 9 juillet 2026 inclus ;
- **24 août 2026 à 18h** (heure de Paris), pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 11 juillet 2026 et le 23 août 2026 inclus.
- **11 septembre 2026 à 18h** (heure de Paris), pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 24 août et le 10 septembre 2026 inclus.

**AVANT VOTRE INSCRIPTION :**

Vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC) auprès du CROUS sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> et être en possession du numéro et de l'attestation d'acquiescement.

Sauf si :

- vous êtes en Formation Professionnelle Continue, , vous devez également vous rendre sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> et récupérer votre attestation d'EXONERATION ainsi que son numéro.
- vous avez procédé à une demande de bourse région Bourgogne Franche-Comté sur le site : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/demande-de-bourse-sanitaire-et-sociale>, et que vous êtes en possession d'une confirmation, vous devez également vous rendre sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> et récupérer votre attestation d'EXONERATION ainsi que son numéro.

**Dès le 7 JUILLET 2026**, vous pourrez vous inscrire en ligne à l'Université Marie et Louis Pasteur – UFR Sciences de la Santé via le site : <https://admission.umlp.fr/> (page disponible à compter du 7.07.2026)

Pour obtenir de l'aide concernant spécifiquement l'inscription via la plateforme, vous pouvez cliquer sur la rubrique FAQ (5) ou la rubrique CONTACTER L'ETABLISSEMENT (6) (en dehors de la période de fermeture de l'université du 27 juillet 2026 au 14 août 2026 inclus).

Votre inscription sera validée seulement après complétude de votre dossier (paiement des droits d'inscription et dépôts des pièces justificatives en ligne).

**Tout dossier incomplet sera rejeté et vous ne pourrez être accepté pour la rentrée du 1<sup>er</sup> septembre 2026.**

**Votre certificat de scolarité et votre carte étudiante vous seront remis par l'intermédiaire de votre Institut de Formation en Soins Infirmiers.**

Des questions sur votre entrée dans l'enseignement supérieur ? Ça tombe bien ! L'Université Marie & Louis Pasteur organise une visioconférence à destination des futurs étudiants et de leurs parents. Une rencontre en ligne pour obtenir toutes les informations pratiques, échanger avec les équipes et aborder sereinement votre rentrée à l'université. Rendez-vous le 1er juillet et le 27 août à 18h, sur le lien suivant

: [https://teams.microsoft.com/dl/launcher/launcher.html?url=%2F %23%2F%2Fmeetup-join](https://teams.microsoft.com/dl/launcher/launcher.html?url=%2F%20%23%2F%2Fmeetup-join).

**L'UFR Sciences de la Santé sera fermée du 25 juillet 2026 au 23 août 2026 inclus, vous pourrez cependant accéder au site d'admission pendant cette période de fermeture.**

Au plaisir de vous accueillir à la rentrée !

L'UFR Sciences de la Santé